



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

VENTE :

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000 €	10 % du prix de vente
De 100 001 € à 150 000 €	8 % du prix de vente
De 150 001 € à 250 000 €	7 % du prix de vente
De 250 001 € à 400 000 €	5 % du prix de vente
De 400 001 € à 1 000 000 €	4 % du prix de vente
Au-delà de 1 000 000 €	3,5% du prix de vente

LOCATION :

LOGEMENT VIDE et LOGEMENT MEUBLE :

8€/m² de surface habitable pour visite, constitution du dossier,
rédaction et signature du bail.

3€/m² de surface habitable pour l'état des lieux TTC pour le bailleur
et le locataire

LOCAUX COMMERCIAUX : 2 mois de loyer HT à la charge du locataire

REDACTION DE BAIL 250 € TTC

ESTIMATIONS :

Toute estimation écrite sans prise de mandat est payante : 250 € TTC

Pour villas de + de 130m² hab. ou immeuble, montant à définir avec devis au préalable